

LÉGATION DU LUXEMBOURG
AUX PAYS-BAS

TÉLÉPHONES: BUREAU DU MINISTRE
ET CHANCELLERIE DE 9-12.30 ET DE 2-6 H.
NO. 11.49.53
RÉSIDENCE DU MINISTRE NO. 11.49.84

LA HAYE, LE 21 novembre 1953.
2, JACOB CATSLAAN

C/H No 228 s No 4347.
Confidentiel.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli la copie de ma lettre en date d'aujourd'hui à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères à Luxembourg au sujet d'une déclaration faite par un rapatrié néerlandais concernant un luxembourgeois nommé Jacques Goedert rencontré au camp Stalino.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.


Auguste Collart
Ministre du Luxembourg.

Monsieur Paul Simonis
Président de l'Association des Parents
des Déportés Militaires Luxembourgeois
46 Place Guillaume
LUXEMBOURG.

21 novembre 1953.

C/H No 159 P. No 4343.

Le Ministre du Luxembourg à La Haye
à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires
à Luxembourg. Etrangères

concerne : Prisonniers rentrés de l'U.R.R.S.

Me référant à ma lettre du 23 octobre d
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance
qu'on vient de me faire savoir qu'un rapatrié
néerlandais, questionné pour la seconde fois, a
déclaré avoir rencontré un luxembourgeois. Il a
précisé que ce fut le 20 juin 1953 au camp Staline
No 6114/III. Le Luxembourgeois s'appelle Jacob
(Jacques) Goedert; il était en bonne santé et re-
cevait des paquets de la Croix Rouge allemande.

Je vais chercher à me mettre en rapport
avec le rapatrié néerlandais en vue d'obtenir si
possible d'autres détails; si j'en obtenais, je
ne manquerais pas de les porter sans retard à
votre connaissance.

Entretiens vos services pourraient le cas
échéant demander une confirmation à la Croix rouge
allemande.

(signé) A. Collart.

LÉGATION DU LUXEMBOURG
AUX PAYS-BAS

TÉLÉPHONES: BUREAU DU MINISTRE
ET CHANCELLERIE DE 9-12.30 ET DE 2-6 H.
NO. 11.49.53

RÉSIDENCE DU MINISTRE NO. 11.49.84

C/L. 228 S. No.4354.

CONFIDENTIEL

LA HAYE, LE 24 novembre 1953.
2, JACOB CATSLAAN

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce
pli la copie de ma lettre en date d'aujourd'hui à M. le
Ministre des Affaires Etrangères à Luxembourg concernant
un entretien que j'ai eu avec un rapatrié néerlandais qui
a connu le luxembourgeois Jacques Goedert.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de
ma considération très distinguée.



coll.

u

Auguste Collart
Ministre du Luxembourg.

Monsieur Paul Simonis
Président de l'Association des Parents
des Déportés militaires Luxembourgeois
L u x e m b o u r g .
46 Place Guillaume

Moscou, le 10 décembre 53.

Note pour M. le Ministre des Aff. Etr. :

Mon entrevue de ce jour avec M. l'Ambass. Podtsérob, Anc. Vice-Min. des Aff. Etr., Membre du Collégium des Aff. Etr., Chef de la Ire Division Européenne (en rempl. De SE. M. Serguéiev, nommé Ambass. à Athènes :

J'ai eu hier ma première entrevue avec M. Podtsérob, un jeune haut fonct., très agréable, mais peu communicatif, à l'entrevue de M. Serguéiev; il est égal. moins airt. de notre situat. que M. Serguéiev, anc. min. URSS à Luxbg.

I.

Selon votre tél. du 3 dec. (chiffré), je lui ai fait communication de votre décision de ne pas participer à l'avenir à la conférence d'armistice Koré. Il m'a vivement remercié pour cette com. qui semblait l'avoir beaucoup impressionné.

Il m'a demandé des détails sur notre part. aux hostil. en Korée. Je lui ai expliqué notre intervent. comme membre de l'U?O, a titre de volontaires (une 50aine). Il m'a posé la question, si nous avions encore un détach. en Korée, ce que j'ai dénié.

Il m'a posé la question, si, en cas de renouvellement éventuel des hostilités, le Lux. y participerait, J'ai répondu que l'attitude d'abstention à la conférence d'armistice me semble entraîner une abstention future aux hostilités.

Vous voyez combien cette question brûlante intéresse l'URSS et a fortiori la Chine et la Korée. Aussi, en cas de renouvellement des hostil. chose à redouter vu l'attitude des USA, de Syngman Rhee et de Cheng Kai Tchek (ayant conclu un "pacte" à Formose sous la protect. des USA) je me permets de réitérer mes supplications antérieures de limiter une part. éventuelle à des oeuvres humanitaires resp. sanitaires.

M. Podtsérob m'a dit qu'il communiquerait la teneur du tél. aux représentants de Chine et de Korée à Moscou; j'ai acquiescé.

Association des Parents des Déportés Militaires Luxembourgeois

Luxembourg, le 11 décembre 1953.

A la Rédaction

du Journal " Luxemburger Wort "
" Journal d'Esch "
" Letzeburger Journal "
" d'Zeitung vum Letzeburger Vollek "

Messieurs,

Au nom du comité de l'Association des Parents j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir publier l'article ci-annexé dans une de vos prochaines éditions de votre estimé journal.

Veillez agréer, Messieurs, avec nos remerciements anticipés, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le Comité:

Jean Conrath
secrétaire